

Le tour des mots 2010 – Concours littéraire de textes courts

Article 1 : L'Association de la Ferme des Jeux de Vaux le Pénil organise un concours de textes. Ce concours est ouvert à toute personne de plus de 18 ans, sans droit d'inscription.

Article 2 : Le thème retenu est : **Plat du jour**. Il n'y a pas de forme particulière (nouvelle, poésie...) mais la taille du texte ne devra pas excéder une page.

Article 3 : Une présentation soignée du texte est exigée. Il doit s'agir d'une œuvre originale, non publiée, individuelle, écrite en français et comportant un titre. Le texte sera saisi en Times New Roman, Corps 12 et simple interligne. Les textes ne devront comporter aucun signe distinctif (signature, numéro, etc.). Toute infraction à l'une de ces dispositions entraînera le rejet du texte.

Article 4 : Seul un texte par candidat et par famille sera accepté.

Article 5 : Le texte doit parvenir **avant le 6 avril 2010** par courriel exclusivement au format WORD (.doc) ou OPENOFFICE (.odt) à letourdesmots@gmail.com.

Article 6 : Les candidats imprimeront le bulletin d'inscription ci-joint, le complèteront et l'adresseront par voie postale à l'Association de la Ferme des Jeux, Concours littéraire, Rue Ambroise Pro, 77000 Vaux le Pénil.

Article 7 : L'Association se réserve pendant un an le droit de publier les textes primés et sélectionnés dans quelque support que ce soit, et ce sans versement de droits d'auteur. L'Association éditera un recueil des textes sélectionnés. Chaque auteur retenu en recevra un exemplaire.

Article 8 : Un jury désigné par les organisateurs décernera, sous sa seule responsabilité, les prix aux œuvres de son choix. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 9 : Ni les membres du jury ni les membres de leur famille ne sont autorisés à concourir.

Article 10 : Les prix attribués sont les suivants : 1^{er} prix d'une valeur de 150 euros et 2^{ème} prix d'une valeur de 100 euros en bons d'achat à la librairie Vaux Livres, 13 Rue des Ormessons, 77000 Vaux le Pénil.

Article 11 : Les lauréats seront informés **au plus tard le 11 mai 2010** par courrier individuel. Les résultats seront proclamés lors de la cinquième édition du Tour des mots, le **samedi 19 juin 2010**, à la Ferme des Jeux.

Article 12 : Les lauréats s'engagent à être présents le **19 juin 2010**. En cas d'absence, le prix concerné ne sera pas décerné. Les frais de déplacement ne seront pas pris en charge.

Article 13 : Les textes non primés ne seront pas restitués.

Article 14 : Les lauréats ne pourront concourir l'année suivante de l'obtention de leur prix.

Article 15 : Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, par cas de force majeure, le concours devait être modifié, reporté ou annulé.

Bulletin d'inscription à imprimer et à adresser **obligatoirement** à Association de la Ferme des Jeux, Concours littéraire, Rue Ambroise Pro, 77000 Vaux le Pénil :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Titre de l'œuvre :

J'autorise la publication de mon texte, j'accepte le règlement et, si je suis lauréat, je m'engage à être présent le samedi 19 juin 2010 à la Ferme des Jeux pour la remise des prix.

Signature (obligatoire)